



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.-FORCE OUVRIERE
DES SYNDICATS DE SALARIES DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**BOURSE DU TRAVAIL FERNAND PELLOUTIER
2, place de la Gare de l'Etat – 44200 NANTES
Tél 02.28.44.19.00 – Fax 02.40.35.49.46**

E-mail.udfo44@force-ouvriere.fr - SITE INTERNET force-ouvriere44.fr

Déclaration de l'Union Départementale FO 44 du 16 juillet 2025

Remise à Monsieur le préfet de Région

Hier, 15 juillet 2025, en pleine période des congés d'été, le premier ministre François BAYROU a rendu public son projet de budget et les mesures d'austérité prévues pour 2026 qui s'élèvent à 43,8 milliards d'euros. Il a précisé que les mesures prises s'inscrivaient dans un plan pluriannuel de retour à l'équilibre de la dette sur 4 ans.

Ce plan brutal est mis en œuvre dans un contexte particulier où le nombre de milliardaires a explosé dans notre pays ces dernières années. Le montant des dividendes du CAC 40 versés aux actionnaires dépasse à présent les 100 milliards en 2025, ce qui représente 3 170 euros par seconde. Ce montant de 100 milliards pour les seuls actionnaires du CAC 40 est dopé par les aides publiques et les exonérations de cotisations sociales consenties aux entreprises et qui s'élèvent aujourd'hui à 211 milliards. Dans le même temps, le président de la République Emmanuel MACRON vient de s'engager auprès de TRUMP et de l'OTAN à doubler le budget militaire pour atteindre 100 milliards d'euros en 2030. Et ceci sans aucun débat au parlement.

Ces 100 milliards, ce sont également 3170 € par seconde injectés dans une escalade guerrière que nous condamnons. C'est la raison pour laquelle, l'Union Départementale Cgt-Force Ouvrière de Loire-Atlantique participera à toutes les initiatives contre cette escalade guerrière, en particulier le dimanche 5 octobre prochain à Paris (Meeting international au Dôme de Paris, porte de Versailles).

Avec ce plan brutal, le gouvernement souhaite faire payer l'addition de sa politique aux salariés, chômeurs, jeunes et retraités, c'est-à-dire à la population la plus démunie. Le taux de pauvreté atteint aujourd'hui un niveau record. Près de 10 millions de personnes sont pauvres (15,4% de la population).

Voici les principales mesures annoncées qui s'attaquent aux conquêtes sociales (Sécurité sociale, services publics dont l'hôpital, etc.) et au pouvoir d'achat du plus grand nombre :

- Le plafond des franchises (médicaments et actes médicaux) va passer de 50 à 100 €.
- Concernant les affections de longue durée (ALD), le remboursement intégral des médicaments sans lien avec l'affection déclarée ou à faible effet médical sera abandonné. Certains patients ne pourront plus bénéficier du statut des ALD.
- Une plus grande efficacité est demandée à l'hôpital. Ce qui signifie que les plans de restrictions budgétaires vont se poursuivre. Comme à Laval, Force Ouvrière exige le retrait de tous ces plans. Les 5 UD FO des Pays de la Loire et les groupements de santé porteront cette exigence le mardi 16 septembre devant l'Agence Régionale de Santé.



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.-FORCE OUVRIERE
DES SYNDICATS DE SALARIES DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**BOURSE DU TRAVAIL FERNAND PELLOUTIER
2, place de la Gare de l'Etat – 44200 NANTES
Tél 02.28.44.19.00 – Fax 02.40.35.49.46**

E-mail.udfo44@force-ouvriere.fr - SITE INTERNET force-ouvriere44.fr

- Lutte contre l'explosion des arrêts maladie avec notamment une pression sur les entreprises contre les arrêts dit « abusifs ».
- « Année blanche » concernant les prestations sociales et la rémunération des fonctionnaires. Est-il nécessaire de rappeler que le point d'indice des fonctionnaires est gelé depuis très longtemps ? Les barèmes de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée (CSG) seront eux aussi maintenus à leur niveau de 2025.
- Suppression de 2 jours fériés de manière générale et non optionnelle (Lundi de Pâques et 8 mai pour le moment).
- Nouvelle réforme de l'assurance chômage et du droit du travail pour abaisser le coût du travail et du chômage. De nouveaux textes seront proposés par ordonnance pour donner plus de « libertés » aux entrepreneurs et lever les obstacles à l'implantation de projets industriels. De qui se moque-t-on ? Mittal a bénéficié de milliards d'euros d'aides publiques et aujourd'hui il délocalise sans être inquiété et sans avoir à rembourser toutes ces aides !
- Création de l'ASU (Allocation Sociale Unifiée) visant à fusionner RSA, APL, prime d'activité... ce qui pourrait entraîner, selon France Stratégie, une baisse de ressources pour 3,55 millions de ménages. Concernant la Sécurité sociale : réflexion sur la refondation du financement du modèle social basé sur les cotisations. Cela conduirait à la fin de la Sécurité sociale fondée sur le salaire différé.
- Suppression de l'abattement de 10 % au niveau de l'impôt sur les pensions de retraites (transformé en forfait annuel de 2 000€).
- 3 000 emplois publics en moins et non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois. En 2023, 157 000 fonctionnaires sont partis à la retraite. Cette mesure conduirait donc à supprimer 52 300 fonctionnaires !
- Limitation des dépenses des collectivités locales et "Régulation" des financements de l'État aux collectivités. C'est un effort de 5,3 milliards d'euros demandé aux collectivités territoriales.

Tout cela est inacceptable ! Ce plan doit être retiré et les intérêts de la population, des salariés, retraités, jeunes et chômeurs doivent être préservés. Nous participerons à toutes les mobilisations pour faire échec à ces mesures. Notre confédération s'est adressée à toutes les confédérations pour organiser une riposte à la hauteur des attaques portées. Cette réunion aura lieu vendredi.

Il faut se préparer à la mobilisation et à la grève pour obtenir le retrait de ce plan inouï contre la classe ouvrière et ses conquêtes.